

NOUVELLES DE L'APRUM

Janvier-Février 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'APRUM :

Au nom des membres du conseil de l'APRUM, je veux profiter de la nouvelle année pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux. Qu'elle vous procure de la santé, de la joie et beaucoup d'expériences nouvelles.

De notre côté, nous vous offrons cet hiver quatre activités choisies pour vous intéresser :

- Une visite guidée de l'exposition Alexandre Calder suivie d'un dîner au musée des beaux-arts de Montréal, mercredi le 16 janvier.
- Une midi-conférence de François Reeves, cardiologue : « Une cité cardioprotectrice », mercredi le 20 février
- Une midi-conférence de Jean-Louis Brazier, professeur retraité de la Faculté de pharmacie : « Je suis unique face à mes médicaments », mercredi le 20 mars
- Une midi-conférence de Pierre Drolet :

« Simuler pour apprendre : de la technique aux attitudes » mercredi le 17 avril

Les détails de la visite et de la première conférence apparaissent plus loin dans ce bulletin. Les deux derniers événements seront décrits dans le bulletin de mars et apparaîtront sur notre site WEB quand les détails seront connus.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'information sur l'APRUM et ses activités. Vous pouvez nous rejoindre par courriel à aprum@assoc.umontreal.ca ou par téléphone au (514) 343-7635.

Yves Lépine,
président



LE PRIX JACQUES SAINT-PIERRE

En mai 2016, le Conseil d'administration de l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) jugeait important d'honorer et de perpétuer la mémoire du professeur Jacques St-Pierre décédé le 29 mars de cette même année en créant un prix à son nom. Jacques St-Pierre a eu une carrière exceptionnelle en tant que professeur, administrateur et bâtisseur de l'Université de Montréal et a consacré 27 ans de sa vie de retraité à la tête de l'APRUM.

Généralement remis annuellement, le «Prix Jacques St-Pierre» constitue une marque de reconnaissance conférée par l'APRUM à une professeure retraitée ou un professeur retraité de l'Université de Montréal qui s'est distingué par sa carrière exceptionnelle, sa contribution remarquable à notre institution et sa participation à l'APRUM.

Pour la quatrième année, l'APRUM décernera en mai prochain le «Prix Jacques St-Pierre» à une professeure ou à un professeur retraité de l'Université de Montréal. Si vous connaissez une ou un collègue qui répond, selon votre appréciation, aux critères mentionnés au paragraphe précédent, nous vous saurions gré de nous communiquer son nom d'ici le 15 janvier 2019, pour transmission au conseil de l'APRUM. Vous pouvez communiquer avec nous à cette fin par courriel à aprum@assoc.umontreal.ca ou par téléphone au 514 343 7635.

NOUVELLES DU RRUM, DÉCEMBRE 2018

Les rentes des retraités sont indexées le 1er janvier 2019 en fonction de l'évolution de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre. Cette augmentation de l'IPC en 2018 est de 2,29%. Selon les règles déjà établies par le Comité de retraite, cela se traduit comme suit : pour les crédits de rentes accumulés jusqu'au 31 décembre 2005, l'indexation automatique correspond à 100% de cette hausse, soit 2,29%; pour les crédits de rentes acquis à compter du 1er janvier 2006, l'indexation automatique correspond à 75% de cette hausse, soit 1,72%.

Le Comité de retraite a procédé à une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2017 même s'il en avait commandé une en date du 31 décembre 2016. Ceci principalement pour cristalliser les excellents rendements de la Caisse du RRUM en 2017, soit 10,68 %, et stabiliser ainsi les taux de cotisations de l'Université et des participants actifs pour les trois prochaines années. Ces taux ap-

pliqués à la masse salariale demeureront les mêmes que maintenant à 11,43% et 9,46%, respectivement pour l'Université et les employés, comme prévu à la nouvelle entente de partage des coûts : l'Université à 55% et les employés à 45%. Selon l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2017, la capitalisation du régime (valeur des actifs sous forme de placements / valeur actuarielle des engagements envers les participants) est à hauteur de 108,5%. La situation du régime est donc fort encourageante et permettra d'absorber des années à rendements plus faibles comme le sera 2018.

Pour les collègues qui souhaitent avoir plus de détails sur les dispositions du RRUM, je suggère de consulter l'excellente brochure préparée par la Direction du RRRUM au : <http://www.rrum.umontreal.ca/wp-content/uploads/2018/04/brochure-rrum-02-04-2018.pdf>

En 2017 et 2018 le Comité de retraite et son Comité de placement ont consacré beaucoup de temps à la mise à jour de sa politique d'investissement responsable. Depuis 2009 le RRUM est signataire des Principes d'investissement responsable des Nations unies (UNPRI); incidemment le RRUM fut le premier régime universitaire au Canada à adhérer au UNPRI. C'est un engagement exigeant où chaque année le RRUM doit répondre de ses efforts pour promouvoir ces principes auprès des entreprises dans lesquelles elle a une participation. Ces principes s'intéressent principalement à trois grandes questions liées à la performance des entreprises eu égard à : l'environnement, leurs impacts sociaux et leur gouvernance (ESG). Vu que la Caisse du RRUM n'investit pas directement en bourse, elle doit s'assurer que sa vingtaine de gestion-

naires de fonds, gérant autant de portefeuilles spécialisés de placement, se conforment à sa politique d'investissement responsable. Pour comprendre l'ampleur des démarches consenties par le RRUM à ce sujet et d'autres reliés à ces enjeux, je vous invite à consulter le rapport annuel 2017 du RRUM présenté lors de l'assemblée générale annuelle du RRUM le 25 septembre dernier au : <http://www.rrum.umontreal.ca/wp-content/uploads/2012/07/Rapport-annuel-2017.pdf>

Bonne année 2019!

*Robert Brunet,
votre représentant au Comité de retraite*

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION ALEXANDRE CALDER ET DÎNER AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL, LE MERCREDI 16 JANVIER.

Pour la première activité de 2019, l'APRUM vous invite ainsi que **vo**tre conjoint ou conjointe, à une **VISITE GUIDÉE** de l'exposition *Alexander Calder, un inventeur radical* au Musée des Beaux-Arts Montréal, **suivie d'un DÎNER** au *LE BEAUX-ARTS RESTAURANT* (restaurant du musée), pour les personnes intéressées.

Conçue avec la collaboration de la Fondation Calder, cette première rétrospective de l'artiste américain à se tenir au Canada présente au public plus de cent œuvres et documents d'archives.

Un des plus grands sculpteurs du XX^e siècle, Calder a élaboré une pratique multidisciplinaire extraordinairement novatrice confrontant sur un mode ludique les grands enjeux

de son temps : une industrialisation galopante, des bouleversements sociaux majeurs et une nouvelle compréhension scientifique de l'univers. Inventeur du mobile et du stable, Calder est cher aux Montréalais parce qu'il a donné à la ville un de ses monuments les plus célèbres : *Trois disques*, plus familièrement baptisé *L'Homme*, sur le site de l'Exposition universelle de 1967.

Pour d'autres détails sur cette exposition, consulter le site du MBAM <https://www.mbam.qc.ca/>

suite à la page 4

INFORMATION RELATIVE À L'EXPOSITION :

- Date: **mercredi le 16 janvier 2019**
- Heure : rendez-vous à 10h30 et début de la visite guidée à 11h00.
- Lieu de rencontre : 2075 rue Bishop, Montréal (entrée des groupes)
- Transport : **Métros** : Guy-Concordia ou Peel (ligne verte)
5 minutes à pied du musée, quelques stationnements autour.
Autobus 24 : rue Sherbrooke ouest, arrêt Bishop.
- Vestiaire : Disponible jusqu'à 16h00. Surveillance mitigée.
- Sacs à dos : **Éviter** un sac à dos car vous devrez le laisser au vestiaire.
- Tarif incluant les taxes et la visite guidée (maximum de 15 personnes par guide, durée d'une heure et demie):
 - **18.50\$ si plus de 20 personnes non membres VIP** (i.e. qui doivent acheter un billet sans réduction)
 - Si moins de 20 personnes non membres VIP, **25.50\$**
 - Membres qui ont la carte VIP : 2.50\$ (pour le guide)
si **VOUS PRÉSENTEZ VOTRE CARTE VIP.**
 - Apportez le montant exact SVP. Nous connaissons ce montant sur place.
- Nous prévenir si vous avez besoin d'un déambulateur, canne ou chaise roulante. Les groupes pourraient être plus petits que 15 par guide.

Suite à la visite de cette exposition, vous avez accès à toutes les autres expositions et collections du musée, ce qui peut se faire suite au dîner si vous le désirez.
De plus, le mercredi, l'heure de fermeture est à 21h00.

INFORMATION RELATIVE AU DÎNER au *BEAUX-ARTS RESTAURANT*

(vous n'aurez pas à sortir...):

- Heure du rendez-vous : suite à la visite i.e. à partir de **12h30**
- Prix pour 3 services avec café, thé ou infusion et choix entre deux mets principaux (canard ou bar):
 - **33,50\$ excluant taxes et pourboires**
- Pour autres renseignements concernant le menu, consulter <https://www.mbam.qc.ca/renseignements/restaurant/>

Nous souhaitons que vous soyez nombreuses et nombreux à participer à cet évènement organisé par l'APRUM.

Si d'autres renseignements sont nécessaires, communiquez avec Francine Gratton, francine.gratton@umontreal.ca ou Nicole Dubreuil, nicole.dubreuil@umontreal.ca

LE MENU

LE BEAUX-ARTS

RESTAURANT

— POUR DÉBUTER —

Soupe du Jour

ou

Salade mesclun arcadien, légumes croquants du marché et vinaigrette de framboise

— POUR CONTINUER —

Magret de canard des Cantons de l'Est et compotée de pommes et prunes, carottes Fanes glacées au beurre de réglisse, salsifis caramélisé et laque au porto

ou

Filet de bar grillé sur une purée de céleri rave en texture, rougail et lamelles de légumes croquants, poussière de thym et romarin, fleurs séchées.

— POUR TERMINER —

Dessert

Attention, une réponse est attendue le **plus tôt possible** ou **avant le vendredi 8 janvier**: soit par courriel aprum@assoc.umontreal.ca ou en laissant un message au **514 343-7635**, la **boîte vocale de l'APRUM**.

Mon nom :

Je serai à la **VISITE** du Musée:

oui : non :

Avec ma conjointe ou mon conjoint :

oui : non :

Je suis *VIP* :

oui : non :

Ma conjointe ou conjoint est *membre VIP* :

oui : non :

Je serai au **DÎNER** au Restaurant du Musée

oui : non :

Avec ma conjointe ou mon conjoint :

oui : non :

Pour le met principal :

Poisson (bar)

oui : non :

ou viande (canard)

oui : non :

J'ai besoin d'une canne ou déambulateur

oui : non :

ou chaise roulante

UNE CITÉ CARDIOPROTECTRICE

CONFÉRENCE DE FRANÇOIS REEVES LE 20 FÉVRIER

Le milieu de vie, autrefois sous-estimé dans l'évolution de la maladie cardiovasculaire, apparaît aujourd'hui comme un facteur de risque non seulement puissant mais aussi hautement modulable. Nous réalisons que la révolution industrielle a introduit des nano-agresseurs alimentaires (additifs industriels) et aériens (smog) auxquels nos ancêtres pré-anthropocènes n'étaient pas exposés.

Non seulement ces nano-agresseurs ont-ils une toxicité directe sur nos vaisseaux, provoquant athérosclérose, thrombose et dysfonctionnement du système nerveux autonome, mais ils induisent également les facteurs dits classiques comme l'hypertension, le diabète, les dyslipidémies et même l'obésité. La conjonction de ces nano-agresseurs aériens et alimentaires se potentialisent mutuellement et entraînent une « tempête cardiovasculaire parfaite ». Ce phénomène s'observe dans les sociétés émergentes reproduisant la révolution industrielle nord-américaine des années 50. On estime qu'au Canada, les maladies attribuables à l'unique pollution aérienne ont coûté plus de 36 milliards de dollars et ont causé 20 000 décès prématurés en 2017, dont les deux-tiers de causes cardiovasculaires.

Par ailleurs, la présence de vert dans les cités diminue fortement l'impact des polluants et des fluctuations climatiques. On observe dans les milieux verts une diminution significative des événements cardiovasculaires, particulièrement chez les populations défavorisées.

Au total, une cité cardio-protectrice se doit d'éliminer les nano-agresseurs aériens (émissions fossiles) et alimentaires (additifs industriels nocifs) et viser une canopée urbaine

optimisée avec transport actif et activités extérieures. Le Pr Salim Yussuf, sommité en épidémiologie cardiovasculaire de l'université McMaster, Ontario, disait : « *Après tout la maladie coronarienne était rare avant 1830. Pourquoi ne pourrait-elle pas le redevenir en 2050? C'est le défi auquel nous faisons tous face!* » Améliorer l'environnement fait partie de ce défi.



Le Dr François Reeves est diplômé de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et professeur agrégé au sein du département de médecine de notre Faculté. Il exerce la profession de cardiologue d'intervention au CHUM et à l'hôpital de La Cité de la Santé à Laval. Depuis le début des années 2000, il a amorcé une réflexion sur l'environnement et ses conséquences sur la santé, ce qui l'a amené à découvrir une nouvelle spécialité; l'Ecocardiologie. Ce domaine en émergence l'a conduit à prononcer plusieurs conférences ici et à l'étranger et à s'associer aux mouvements québécois et internationaux qui priorisent le droit à vivre dans un environnement sain. En plus de pratiquer au quotidien des interventions qui permettent aux personnes atteintes de maladies coronariennes d'améliorer leur qualité de vie, le Dr Reeves a développé une carrière d'écrivain. A ce jour, il est l'auteur de 3 livres: *Prévenir l'infarctus et y survivre - Planète cœur* et *Arbres en lumière*. Planète cœur en particulier établit d'une façon extensive et convaincante que la santé cardiovasculaire dépend de la qualité de notre environnement, ce qu'il tentera de nous démontrer au cours de son entretien.

INVITATION POUR LA CONFÉRENCE LE 20 FÉVRIER

L'APRUM vous invite donc à cette midi-conférence au restaurant « Les fillettes », 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont), le **mercredi 20 février prochain à midi**. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous ce jour-là. Le prix du repas est fixé à **25\$ taxe et pourboire compris**. Ce repas comprend une entrée (soupe ou salade) le choix parmi trois plats principaux et un dessert. Un thé à la menthe sera servi. Il n'y a pas de café.

Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Les fillettes » veut connaître à l'avance le nombre de personnes présentes afin de bien planifier la préparation des repas. Le faire est facile.

Deux moyens fort simples sont à votre disposition.

- * Le premier est l'envoi d'un **courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca
- * Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent à la midi conférence du 20 février. » **Nous vous demandons de nous faire connaître votre intention avant vendredi midi le 15 février. Mais pourquoi ne pas réserver votre place dès aujourd'hui?**

François Donati et Hugues Beauregard, responsables des conférences

VENEZ AVEC VOTRE CONJOINT OU CONJOINTE



Le Conseil de l'APRUM s'est prononcé en faveur d'ouvrir l'ensemble de ses activités aux conjoints et conjointes de ses membres. Ainsi nos portes sont dorénavant ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent participer en couple à nos conférences, repas et autres activités sociales.

Bienvenue et au plaisir de vous compter parmi nous.

LA RUBRIQUE «À L'HONNEUR» DES «NOUVELLES DE L'APRUM»

L'idée principale de la rubrique «À l'honneur» est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeures et professeurs retraités à l'Université de Montréal. Nous ne disposons toutefois pas de moyens fiables et systématiques pour repérer à travers les nouvelles le nom des personnes susceptibles de figurer dans la présente rubrique. Nous avons donc besoin de la collaboration de nos membres.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état dans ces pages, de cet honneur qui échoit à un des nôtres.

Exceptionnellement toutefois, un tel honneur pourra aussi concerner une personne autre qu'un professeur ou une professeure lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

SVP nous transmettre l'information à aprum@assoc.umontreal.ca ou à gilles.rondeau@umontreal.ca

Merci de votre précieuse collaboration.

Gilles Rondeau
Responsable de la rubrique «À l'honneur»



À l'honneur : Lise Gauvin, Prix Georges-Émile Lapalme des Prix du Québec 2018



Notre collègue, Lise Gauvin, professeure émérite du département des littératures de langue française, essayiste, critique littéraire, nouvelliste et plus encore, a été honorée le 21 novembre dernier lorsqu'elle a reçu le prix Georges-Émile-Lapalme (qualité et rayonnement de la langue

française). C'est la ministre de la Culture et des Communications et responsable de la langue française, Nathalie Roy qui a remis le prix. Elle a déclaré lors de la cérémonie « Les prix culturels témoignent de notre grande reconnaissance envers des femmes et des hommes qui ont contribué de manière exceptionnelle à la culture québécoise par leur audace et leur créativité. »

Lors de la remise du prix à Lise Gauvin il fut mentionné: «Tout au long de sa carrière, Lise Gauvin a cherché à comprendre l'évolution parallèle de la langue française et de la littérature en plaçant côte à côte les auteurs de différents espaces francophones. L'interrelation de

la langue et de l'écriture, elle l'a examinée dans tous ses rhizomes. Ainsi, elle a fait œuvre de pionnière en proposant un tableau d'ensemble de la situation de l'écrivain de langue française et en s'intéressant à la portée de l'acte d'écrire dans divers contextes.

Son œuvre se démarque tant par son étendue que par son unicité. En effet, tout en maintenant son point de vue comparatiste, elle est parvenue, en les scrutant avec constance et acuité, à jeter un éclairage nouveau sur les rapports de la langue française avec la littérature et la société québécoise.

Ses publications lui valent les éloges de la critique et une large diffusion internationale. Pour leur pertinence et le caractère inédit de leurs lignes de force, ses travaux et ses concepts – dont celui de «surconscience linguistique» – font autorité.»

C'est à partir de 1969, que Lise Gauvin a commencé ses enseignements à ce qui s'appelait jusqu'à tout récemment, le département d'études françaises de l'Université de Montréal. Directrice de la revue **Études françaises** de 1994 à 2000, elle a collaboré au journal *Le Devoir* et à

plusieurs autres revues. En 1984, elle fut élue à la présidence de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AEPCQ) et, en 1998, à la direction de son département. En 2008, elle est élue au prestigieux poste de présidente de l'Académie des lettres du Québec.

Lise Gauvin a reçu le Prix des Arcades de Bologne pour son recueil de nouvelles *Fugitives* en 1992 et, en 1999, le Prix France-Québec pour *L'écrivain francophone à la croisée des langues*. En 1993, elle fut élue membre de l'Ordre des francophones d'Amérique, en reconnaissance de sa contribution au rayonnement de la littérature francophone, puis, en 2000, élue membre de l'Académie des lettres du Québec et de la Société-Royale du Canada. En 2005, elle est nommée Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques. Elle a également été membre du Conseil de la langue française et elle a participé à de nom-

breux jurys, dont celui du Prix Carbet des Caraïbes. Lise Gauvin est membre de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois.

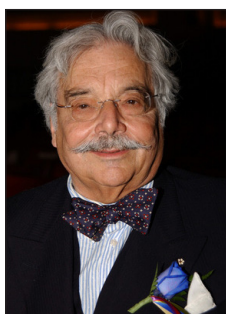
La fabrique de la langue: de François Rabelais à Réjean Ducharme (2004 et 2010), *Écrire, pour qui? L'écrivain francophone et ses publics* (2007) et *D'un monde l'autre: tracées des littératures francophones* (2013); voilà quelques-uns des ouvrages majeurs qui jalonnent son parcours. Depuis 2018, Lise Gauvin participe au Parlement des écrivaines francophones avec des auteures des cinq continents.

L'APRUM se réjouit de cet honneur qui échoit à une professeure retraitée de l'Université de Montréal, la félicite et la remercie pour sa contribution exceptionnelle à la qualité et au rayonnement de notre langue.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.

HOMMAGE AU PROFESSEUR DENIS SZABO, FONDATEUR DE LA CRIMINOLOGIE QUÉBÉCOISE



Le 13 octobre 2018, Denis Szabo, père de la criminologie au Québec mourait d'une pneumonie à Magog. Les criminologues se souviennent de lui avec gratitude : sans lui la criminologie québécoise n'existerait peut-être pas. Esprit encyclopédique, personnage attachant, original, controversé, il fut couvert d'honneurs. Mais comment ce Hongrois fraîchement arrivé ici réussit-il à créer un département universitaire ?

Denis Szabo naît à Budapest en 1929. De 10 à 16 ans, il est interne dans une école de cadets qui recevait les enfants des officiers de l'armée et de la gendarmerie hongroise. Puis il va à l'université. Il assiste à la prise du pouvoir par les communistes qui entreprennent d'éliminer méthodiquement de l'université les étudiants qui

n'étaient pas d'origine prolétarienne. Denis Szabo dira 50 ans plus tard à Marcel Fournier : «*Durant la guerre, les nazis hongrois ont exterminé la moitié des juifs et, après la guerre, des socialistes hongrois devenus communistes ont supprimé ceux qui ne pensaient pas comme eux.*» C'est ainsi qu'il apprend à détester tous les totalitarismes. Raison pour laquelle, avec deux amis, il décide de fuir la Hongrie pour se rendre en Belgique. Il s'inscrit à l'Université catholique de Louvain. Sa préférence va à la sociologie. Il suit les cours du chanoine Leclerc auteur d'une introduction à la sociologie qui aimait dire : «*Le sociologue est l'esclave des faits*», ce que Denis n'oubliera jamais. Pendant ses années à Louvain, Denis se lie d'amitié avec l'abbé Norbert Lacoste, fondateur du département de sociologie de l'Université de Montréal qui, en 1958, le persuade de venir à Montréal pour y enseigner la sociologie et un cours de criminologie.

suite à la page 10

Si l'obscurantisme des catholiques dogmatiques subsistait ailleurs, ce n'était pas le cas à l'Université de Montréal. Et paradoxalement, les lumières d'une approche scientifique de l'homme venaient du clergé : le père Mailoux, l'abbé Lacoste, le père G.-H. Lévesque et d'autres. Ces universitaires étaient réceptifs au projet de Denis Szabo : créer un département de criminologie. Le conseil de la Faculté des sciences sociales accepta le projet du jeune professeur Szabo et, dès 1961, un département de criminologie autonome vit le jour. Il offrait alors une maîtrise. Il lança, avec ses jeunes collègues, des recherches sur la délinquance juvénile, les pénitenciers, la récidive, la personnalité criminelle. Dès 1960, Denis Szabo, qui battait toujours le fer quand il était chaud, créa la Société de criminologie du Québec. Pendant les années suivantes, il se voit offrir ce qu'il appela une « chance historique de moderniser la justice criminelle ». On lui demanda de diriger les recherches de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec (Commission Prévost 1967) et du rapport du Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle (Rapport Ouimet 1969). En 1969, il fonde le Centre international de criminologie comparée. Avec son bras droit Alice Parizeau, il organise de très nombreux colloques et séminaires internationaux et lance plusieurs recherches. Aujourd'hui, le Centre rassemble 58 chercheurs réguliers.

Denis Szabo aimait dire qu'il ne suffit pas de diffuser une bonne idée, encore faut-il l'institutionnaliser : la faire reconnaître officiellement et l'installer dans la durée. Ce qu'il fit de plusieurs manières :

1) Il créa des institutions là où elles n'existaient pas et où le besoin s'en faisait sentir par une stratégie de persuasion, de négociation et d'alliances judicieuses. C'est ainsi qu'il fonda l'École de criminologie, la Société de criminologie du Québec, le CICC et l'Association internationale des criminologues de langue française.

2) Il améliora des institutions en y faisant recruter des professionnels bien formés, d'abord à titre de stagiaires et ensuite, de permanents. Ce fut le cas de plusieurs services correctionnels et de services policiers du Canada.

3) Il dirigea des institutions existantes, comme la Société internationale de criminologie et la

Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique (de 1975 à 2006).

4) Il contribua à corriger les dysfonctionnements de certaines institutions, notamment, le système de justice du Québec par son influence au sein de commissions d'enquête.

5) Il joua un rôle dans la dépolitisation d'institutions aux ordres. C'est ainsi qu'en 1989, année de la libération de la Hongrie du joug soviétique, un ministre de la nouvelle république demanda à Denis Szabo de participer à la réforme de ses services de police. Denis Szabo répondit : présent ! Il entreprit de faire le tour des commissariats de la police hongroise répétant aux commissaires qu'il comprenait bien que dans un régime à parti unique – et staliniens de surcroît – la police ne puisse faire autrement que d'être aux ordres du pouvoir. Mais maintenant que la Hongrie se démocratisait, cette soumission était devenue contre-indiquée. Leur mission était désormais de faire respecter la loi et de faire régner la sécurité et la justice, impartialement et *indépendamment* des pouvoirs en place.

La qualité de sa carrière académique fut reconnue en 1995 par l'octroi du titre de professeur émérite. Denis Szabo eut une très nombreuse descendance : étudiants, professeurs, chercheurs, praticiens. Parmi eux, plusieurs ont suivi son exemple, ouvrant de nouveaux chantiers. Et la criminologie québécoise s'est élargie, notamment, avec l'ajout de la sécurité intérieure et de la cybersécurité.

Aujourd'hui, l'École de criminologie de l'Université de Montréal compte 28 professeurs et 1070 étudiants inscrits. On estime à 5000 le nombre de ses diplômés depuis ses débuts. Du côté de la Faculté d'éducation permanente, plus de mille étudiants sont inscrits cette année à au moins un cours dans les quatre certificats associés à la criminologie. L'Université de Montréal lui en est grandement redevable.

*Maurice Cusson
Professeur émérite
École de criminologie
Faculté des arts et des sciences*

Montréal, Novembre 2018

HOMMAGE AU PROFESSEUR ROBERT DUFOUR



Nous avons appris, avec grand étonnement et chagrin, le décès à l'âge de 61 ans, du docteur Robert Dufour, professeur agrégé de clinique de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, survenu le 7

novembre 2018.

Médecin de famille, spécialiste du diagnostic et du traitement des dyslipidémies à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), il a été professeur adjoint de clinique au Département de nutrition de l'Université de Montréal, de 2003 à 2018, et promu agrégé de clinique en juin 2018. Après avoir complété une maîtrise en nutrition à l'Université Laval puis ses études de médecine à l'Université de Montréal, le Dr Robert Dufour a effectué un *fellowship* en lipidologie à l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Depuis 1992 jusqu'à récemment, il dirigeait la Clinique de nutrition, métabolisme et athérosclérose à l'IRCM et, depuis 2001, Dr Dufour était directeur associé de la clinique de prévention cardiovasculaire. Il était aussi membre associé au département de médecine générale du CHUM.

Ses intérêts de recherche ont porté sur les mécanismes associés à la régulation des lipides plasmatiques et sur les nouvelles avenues de traitement des dyslipidémies. Il a été membre du conseil d'administration de la Société québécoise de lipidologie, nutrition et métabolisme. De 2006 à 2012, il a participé à l'élaboration des lignes directrices canadiennes pour le diagnostic et le traitement des dyslipidémies et pour la prévention des maladies cardiovasculaires. Depuis 2014, il était membre du comité de direction du réseau transatlantique d'excellence en recherche cardiovasculaire sur la PCSK9 de la Fondation Leducq. C'est dire la confiance que la communauté scientifique internationale de son domaine disciplinaire lui vouait.

À titre de clinicien en qui ses patients avaient confiance, le Dr Dufour a été l'investigateur principal de plusieurs études cliniques évaluant l'effet des anti-PCSK9 dans le traitement de l'hypercholestérolémie (études RUTHERFORD, FH I, GAUSS). Son expertise était recherchée; il a été membre de plusieurs comités consultatifs (pour les compagnies pharmaceutiques et pour le gouvernement), est coauteur d'un atlas sur le diagnostic et l'investigation des dyslipidémies primaires et de 5 chapitres de livres. Il a publié plus de 230 manuscrits, dont plusieurs articles dans des revues scientifiques prestigieuses dotées de comités de pairs telles que *The Lancet* and *Circulation*.

Dr Dufour a toujours su combiner sa pratique clinique avec l'enseignement et la recherche. Il était un ambassadeur reconnu de la promotion du mode de vie sain comme base de la pratique médicale. Il mettait en pratique les principes de la médecine *translationnelle* en étant capable d'identifier les cas rares de patients atteints de maladies des lipides, de les faire bénéficier des traitements de pointe, mais aussi de faire le pont avec les chercheurs fondamentaux afin de faire progresser les connaissances. Le Dr Dufour communiquait avec aisance sa passion pour la recherche et la pratique médicale et a ainsi contribué à la formation de générations de résidents, de médecins collègues et de chercheurs. Médecin de famille très apprécié des patients, il démontrait beaucoup d'empathie, d'humanisme et de professionnalisme.

Ses collègues de l'IRCM et du Département de nutrition se rappelleront avec affection, du Dr Robert Dufour, comme d'une personnalité affable et bienveillante.

Josette Noël
Secrétaire de la Faculté de médecine

Avec la collaboration de :
Rémi Rabasa-Lhoret, MD, chercheur à l'IRCM
Professeur titulaire au Département de nutrition

HOMMAGE AU PROFESSEUR BERNARD MESSIER



Nous avons appris, avec grande tristesse, le décès du docteur Bernard Messier, professeur titulaire à la retraite de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, survenu le 21 juin 2018. Le professeur Messier était âgé de 92 ans.

Au nom de tous ses élèves, de ses anciens collègues du Département d'anatomie et de tous ceux et celles qui l'ont côtoyé à la Faculté de médecine, je souhaite rendre hommage à sa mémoire en retraçant à grands traits sa fructueuse carrière d'enseignant. Bernard Messier a commencé sa carrière en octobre 1964 comme assistant de recherche. Nommé chargé d'enseignement au Département d'anatomie en 1967, il franchit rapidement toutes les étapes de la carrière académique jusqu'à la titularisation en 1975.

Il exerce par la suite des fonctions d'administrateur au Département d'anatomie entre 1988 et 1989. Il participe subséquemment activement à la vie facultaire et s'implique au comité d'admission du programme de médecine de la Faculté de médecine. Apprécié de tous, ce grand

homme, calme et droit, imposait le respect et l'admiration de ses élèves. Pour ma part, je me souviens avec émotion des leçons d'histologie qu'il prodiguait dans les salles de cours et au laboratoire. Grâce à lui, j'ai développé une véritable passion pour l'examen microscopique des tissus et il fit si bien que je suis devenu, quelques années plus tard, anatomopathologiste et chercheur. Mon collègue et ami, le docteur Christian Bourdy, a lui aussi été profondément marqué par le contact de cet homme rigoureux et affable. Il conserve ainsi, 45 ans plus tard, de précieux souvenirs de son enseignement. Christian a d'ailleurs effectué quelques entrevues d'admission avec le professeur Messier dans les années 1990. Il eut la chance de retrouver, vingt ans plus tard, l'homme au jugement sûr, direct, un peu pince sans rire mais toujours respectueux et profondément humain.

Merci docteur Messier!

Louis Gaboury, MD.

*Professeur et Directeur du Département de pathologie et biologie cellulaire,
Faculté de médecine, Université de Montréal*

Avec la collaboration de

Christian Bourdy, MD.

Professeur du Département de médecine de famille et médecine d'urgence,

Directeur du Programme d'admission au programme de médecine

Montréal, Octobre 2018

HOMMAGE AU PROFESSEUR JEAN-PAUL FERRON



C'est avec un immense chagrin que nous annonçons le décès de Docteur Jean-Paul Ferron, professeur retraité du Département de médecine de l'Université de Montréal, décès survenu le 23 octobre 2018 à l'âge de 79 ans.

Le Docteur Jean-Paul Ferron est l'un des membres fondateurs du Service de médecine interne de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Dès son arrivée en 1970, il s'implique grandement au niveau de l'enseignement et choisit d'en faire une priorité tout au long de sa carrière.

Docteur Jean-Paul Ferron a laissé sa marque à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal en tant que Directeur de l'enseignement, rôle qu'il a joué avec brio et ce, durant quatre mandats soit de 1997 à 2006. Durant ses mandats, il a poursuivi son travail de supervision clinique et s'est impliqué comme moniteur d'IMC/IDC pour les étudiants pré-gradués et ce, encore jusqu'à tout récemment. Il a participé aux séances d'évaluation formatives et sommatives des étudiants en médecine à tous les niveaux et aux examens de médecine interne du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Le travail d'enseignement du Docteur Ferron a été reconnu à plusieurs reprises au cours de sa carrière. Il s'est vu remettre plusieurs distinctions dont le Prix du Professeur de l'année du Département de médecine

de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, le Prix du professeur émérite du Département de médecine universitaire ainsi qu'un prix soulignant sa contribution remarquable au programme de médecine interne et enfin, le prix d'excellence en médecine interne reconnaissant sa carrière académique, prix remis par l'Association des spécialistes en médecine interne du Québec.

Il a été un des pionniers en pédagogie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Pendant plus de 40 ans, il a contribué activement à la qualité de l'enseignement au sein de notre Faculté.

Le Docteur Ferron s'est également impliqué au Bureau d'aide aux étudiants et résidents, où il a su mettre sa grande expérience, son écoute, et son dévouement au service des résidents de tous les programmes de notre faculté. Il a été très apprécié par ceux qui l'ont consulté ainsi que par les collègues qui ont bénéficié du partage de ses conseils.

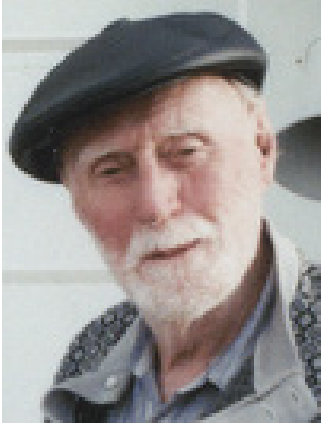
On se rappellera, avec affection, de l'humaniste, du médecin dévoué, du professeur, du mentor, du collègue et de l'ami passionné qu'a été le *docteur Ferron*.

*François Madore, MD.,
Directeur du Département de médecine*

*Avec la collaboration de
Ramsès Wassef,
Professeur du Département de chirurgie,
Directeur du BAER*

*Anne-Marie Mansour
Professeure du Département de médecine,
Chef de service de médecine interne du CIUSSS du
Nord-de-l'Île de Montréal*

HOMMAGE AU PROFESSEUR GÉRARD POTVIN



Un regard allumé fait d'émerveillement et d'un peu d'ironie moqueuse ne réussissant pas à masquer la tendresse, un sourire ouvert disant la disponibilité d'un accueil chaleureux, une parole lente et sachant faire place au silence dans la recherche du mot juste : telle fut chez moi, ressurgie de mémoires enfouies à l'annonce de son décès, à l'âge de 90 ans, le 28 août 2018, l'image de Gérard Potvin, mon collègue des décennies 1970, 1980 et 1990 à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Détenteur d'un doctorat en philosophie obtenu en Suisse en 1972, le professeur Gérard Potvin avait commencé bien avant sa carrière d'enseignant au Séminaire de Saint-Hyacinthe et, dès 1953, à l'Université de Montréal, d'abord dans le cadre d'un programme du Service de l'extension de l'enseignement visant à donner accès aux études universitaires à des adultes qui n'avaient pas eu la chance de faire leur cours classique, comme on disait à l'époque pour désigner les lycées québécois; puis comme professeur assistant à la Faculté de philosophie durant la décennie 1960; plus tard comme professeur à la Faculté des sciences de l'éducation durant près de trois décennies — en andragogie, pour la préparation à l'enseignement collégial, en études ou fondements de l'éducation. Le professeur Potvin a aussi enseigné en Guinée et au Portugal.

« Je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger », selon Tércence... et selon Gérard Potvin, un homme d'une curiosité jamais assouvie et d'une inlassable cordialité. Qui se disait aussi disciple de Platon, par-delà les siècles écoulés, ayant hérité de lui ce souci d'une analyse du réel dans toutes les nuances de sa complexité à travers et au-delà de tous les regards disciplinaires. Pour pouvoir comprendre. Pour pouvoir agir. Aussi et toujours un homme de son temps, engagé et souvent audacieux dans sa pensée et dans son action, soucieux d'aider les plus jeunes à tracer leur chemin et à aller plus loin.

Fils d'un père agriculteur et d'une mère enseignante — ou, comme on disait à l'époque, une maîtresse d'école —, il gardait vive cette conscience commune aux travailleurs des champs et aux enseignantes et enseignants du temps requis pour toute croissance. Gérard Potvin fut un sage : un défricheur parfois, un semeur, un jardinier attentif, un maître patient. Un terrien à tous égards, soucieux de laisser à ses enfants et petits-enfants une demeure-terre habitable, dont les 114 hectares de *la Réserve naturelle en milieu privé Madeleine Gingras – Potvin* laissée en héritage par lui et sa conjointe sont à la fois le symbole et les prémices.

Salut ! Gérard.

*Guy Bourgeault, Professeur
– Faculté des sciences de l'éducation
– Université de Montréal*

le 23 octobre 2018.

«Je crois que l'éducation est à la base de toute société et la pédagogie doit sans cesse se renouveler. C'est ma grande motivation.»

CATHERINE DROUIN
Étudiante en Cycle B de l'éducation
Professeure adjointe en Sciences

Université 
de Montréal

**VOTRE DON
IRA LOIN**

**Donnez pour les bourses
de la réussite étudiante
de l'Université de Montréal**

 **M** **CAMPUS
montréal**

Faites votre don en ligne à l'adresse donner.umontreal.ca ou composez le 514 343-6812 ou le 1 888 883-6812.

UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique aprum@assoc.umontreal.ca ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à : aprum@assoc.umontreal.ca

Jean-Robert Derome

VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE ? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale de la professeure ou du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois à compter du 1^{er} juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à

www.aprum.umontreal.ca

Vous trouverez sous la rubrique «La cotisation» le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à aprum@assoc.umontreal.ca ou laissez-nous un message téléphonique au (514) 343-7635.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM

Nom et prénom(s)

Adresse à domicile

.....

Adresse courriel

Téléphone

Numéro matricule à l'UdeM.....

Date de prise de la retraite.....

Unité administrative (Faculté, école, département)

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées.....

.....

Signature _____ date : _____

SVP faire parvenir à

APRUM, local E-608
Pavillon Roger-Gaudry
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.